



**VILLE DE
FEIGNIES**

ARRÊTÉ N° 159/2024
RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
CREATION D'UNE CHICANE
RUE DE LA CHAUSSEE BRUNEHAUT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Secrétariat Général

03 27 68 39 06

k.debieve@ville-feignies.fr

2024 - 1224 - JC/KD/JS/PL

Affaire suivie par Karine DEBIEVE

LE MAIRE DE FEIGNIES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-1,

Vu le code de la route et notamment l' article R 411-8,

Vu le Code Pénal et notamment son article R 610-5,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation suite à la mise en place de structures routières de type chicanes,

ARRÊTE

Article 1 : Mises en place d'une chicane par l'emplacement de 3 places de parking , au niveau des numéros 150 et 152 de la rue de la Chaussée Brunehaut, dans le but de réduire la vitesse des véhicules.

Article 2 : Les véhicules venant de la rue Louise Parée et rue de Neuf Mesnil se dirigeant dans la direction de la rue Blaton doivent, à hauteur du numéro 150, laisser la priorité aux véhicules circulant en sens inverse.

Article 4 : Les prescriptions énoncées dans l'arrêté feront l'objet d'une signalisation conforme aux dispositions de l'instruction sur la signalisation routière et donneront lieu à l'application de panneaux conformes à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 6 : Les dispositions du présent arrêté pourront être contestées auprès de la juridiction administrative dans un délai de 2 mois à dater de sa publication.

Correspondance administrative : Monsieur le Maire

Mairie de Feignies, Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Tel 03 27 68 39 00 • Fax 03 27 68 22 66 • www.ville-feignies.fr

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à:

- Monsieur le Président de la CAMVS,
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef du District de Police de Maubeuge,
- Monsieur l'Ingénieur de la DVD à Avesnes/Helppe,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Maubeuge,
- Monsieur le Directeur de la société SEMITIB.

Feignies, le 24 décembre 2024

LE MAIRE DE FEIGNIES



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Feignies", written over a horizontal line.